

Libertés

Hannah Nelson, journaliste : « Rester sur le terrain, partout où les gens se battent pour une vie meilleure »



Par Laury-Anne Cholez

21 novembre 2020 à 11h02

Mis à jour le 24 novembre 2020 à 15h42

Durée de lecture : 9 minutes

Alors qu'elle couvrait la manifestation pour la liberté de la presse, le 17 novembre, la photojournaliste Hannah Nelson, 18 ans, a été placée en garde à vue. Une arrestation arbitraire mollement dénoncée par la profession, dont certains regardent de haut celles et ceux qui s'engagent sur le terrain des mouvements sociaux et qui seront les

premiers concernés par l'interdiction de diffuser les visages des policiers.

Elle ne s'attendait pas à une telle vague médiatique, à autant de soutiens, ni à autant de haine. Hannah Nelson, jeune photographe indépendante de 18 ans, a été interpellée mardi 17 novembre vers 21 heures alors qu'elle couvrait la manifestation contre la loi de sécurité globale, organisée près de l'Assemblée nationale.

Nassée à l'entrée du métro Solférino avec une centaine de personnes, elle a été violemment attrapée par un CRS lors d'une charge, puis trainée au sol avant d'être menottée et maintenue face contre terre, un genou contre le bas de son dos. *« Quelques secondes avant la charge, j'ai eu un échange de regard avec le policier dans le blanc des yeux. C'était comme s'il se disait qu'il allait m'attraper »*, dit-elle à *Reporterre*. Hannah Nelson s'est enquis alors du motif de son interpellation. On lui a rétorqué un lapidaire : *« Tu sais. »* Elle a dû attendre d'être au commissariat avant d'en connaître la raison : *« Continuer volontairement à participer à un attroupement après les sommations de dispersion »* et *« dissimulation du visage »*, car elle portait un masque à gaz. Ce second chef d'accusation n'a pas été retenu, mais son masque à gaz ne lui a pas été rendu. Elle est sortie de garde à vue le lendemain, mercredi 18 novembre, à 14 h 10 avec un simple rappel à la loi et plusieurs contusions.

Déferlement de haine sur les réseaux sociaux

Entre temps, la machine médiatique s'est emballée. Ses nom et prénom se sont hissés dans les mots-clés tendance de Twitter. *« Je pensais que les gens allaient en parler un peu, car lorsque j'ai été*

embarquée, j'étais face à un mur de photographes. Mais je n'aurais jamais cru que ça irait aussi loin. » Sur les réseaux sociaux, la jeune fille a subi des attaques tous azimuts. Sur son physique tout d'abord, puis sur son âge, son inexpérience et le fait qu'elle ne possède pas de carte de presse. Pourtant, lorsqu'elle était au lycée, Hannah était détentrice de la carte de presse Jeune, délivrée par l'association Jets d'encre, qui s'attache à la reconnaissance et à la défense des journaux réalisés par les jeunes de 11 à 25 ans.

Secrétaire de l'Observatoire des pratiques de presse lycéennes, elle aidait les jeunes journaux lycéens en cas de censure de la part des proviseurs. C'est également au lycée qu'elle a commencé à suivre le mouvement des Gilets jaunes pour son journal. *« Au début, c'était juste comme ça, pour voir. Jusqu'à ce que cela devienne une passion et que je comprenne que je voulais en faire mon métier. »* Elle s'est alors plongée dans ce mouvement social, photographiant et écrivant dans le journal de son lycée. Elle a rencontré Gaspard Glanz, de l'agence de presse vidéo Taranis News, avec lequel elle a commencé à travailler en mars 2020. Avec lui, elle a subi une première garde à vue humiliante, avec une fouille au corps. *« Je n'ai pas compris pourquoi nous avons été embarqués avant même le début de la manifestation. Cette garde à vue était frauduleuse. Et pour me défendre, tout ce que j'ai, ce sont les 45 minutes de vidéo de notre interpellation. »* Depuis, elle tente de vendre des piges, sans succès pour le moment. *« Soit je n'ai pas de réponse, soit on me dit que ça n'intéresse pas, car cela ne parle pas du covid. J'ai tenté de vendre des photos avec une exposition pour financer un reportage au long cours en Écosse, mais le bar qui m'accueillait a dû*

fermer ses portes à cause du confinement. » Au regard de la qualité de ses photos, *Reporterre* a acheté son reportage de la manifestation, qui illustre cet article.



Journaliste ou militant ?

Hannah Nelson est bien consciente de s'engager dans une voie difficile semée d'embûches mais garde la passion chevillée au corps. « *Est-ce qu'il y a un chemin imposé pour devenir journaliste ? Regardez Taha, il n'a pas fait dix ans d'études pour faire ce métier.* » La comparaison avec le journaliste Taha Bouhafs, qui travaille pour le site *Là-bas si j'y suis*, a été faite par beaucoup d'internautes, ressassant le débat autour de son statut de journaliste. Cette question déchire le monde des médias depuis plusieurs mois, comme si chacun devait choisir son camp. Pourtant, beaucoup revendiquent aujourd'hui leur subjectivité comme une nouvelle forme de pratiquer ce métier. « *On a tous une opinion, qu'on soit journaliste ou non. On a tous une capacité réflexive de pensée, de remise en question de ce qui se passe* », raconte Hannah. Dans une conférence donnée avec l'Association des journalistes lesbiennes, gays, bi-e-s, trans et intersexes (AJL), la journaliste Sihame Assbague, a parfaitement résumé la situation :

« *Moi on me dit militante quand, dans une affaire de violences policières, je donne la parole aux victimes. Comment appeler les journalistes qui se contentent de la version préfectorale ou policière? C'est du militantisme aussi.* » - @s_assbague
🔥🔥🔥@ajlgbt
pic.twitter.com/pdUyFNX5EI

— Dan Hastings-நாராயணன் (@notdanhastings) July 1, 2020

« *Quand on dit qu'un journaliste est militant, c'est que son propos dérange, qu'il est trop contestataire par rapport à l'ordre établi tel qu'il est défendu par les médias* », a dit Sihame Assbague. « *Moi, je traite la question des violences policières et je suis militante quand, dans une affaire de violences policières, je donne la parole aux victimes. Comment est-ce qu'on peut appeler les journalistes qui se contentent de la version préfectorale et policière ? C'est du militantisme. Il n'y a aucun journaliste qui ne parle pas d'une subjectivité.* »

Un fossé grandissant au sein de la profession

Ces attaques à l'encontre d'Hannah Nelson sont symptomatiques d'un fossé grandissant entre les journalistes de terrain, souvent jeunes, rarement sortis des écoles reconnues par la profession, et ceux qui restent au chaud derrière leur ordinateur, souvent à des postes à responsabilité. Le message posté par le journaliste Claude Weill, régulièrement invité sur les chaînes télévisées d'information en continu, l'illustre à merveille.

« *Venant d'un confrère journaliste politique qui a fait très peu de terrain dans sa vie autrement que dans les palais de la*

République, c'est assez indigne, s'insurge Louis Witter, photjournaliste indépendant et présent lors de l'interpellation d'Hannah. À l'heure actuelle, critiquer les jeunes qui font du journalisme de terrain est déloyal. »

L'absence de soutien des médias de masse à l'encontre d'Hannah est d'autant plus inquiétant que le même jour, un journaliste de France 3 Île-de-France a également été placé en garde à vue entraînant un déluge de soutiens, notamment, celui de Christophe Deloire. Dans un message posté sur Twitter, le secrétaire général de Reporters sans frontières parle de « *gardes à vue de journalistes comme celle du rédacteur de France 3 qui a passé 12 heures au commissariat* ». Sans un mot pour Hannah Nelson.

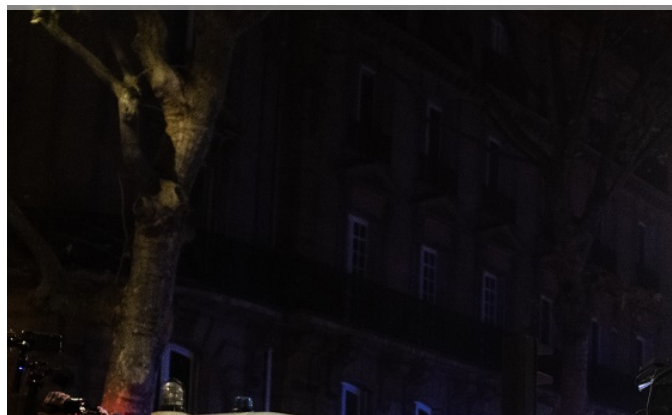


Lors du rassemblement du 17 novembre, Dominique Pradalié, secrétaire nationale du Syndicat national des journalistes (SNJ), a souligné l'absence de réaction de la part des journalistes des médias principaux face à la loi sécurité globale. « *Les patrons de presse restent dans un silence total. Vont-ils diffuser les images de la police à la place de leurs reportages ? Ils devraient s'engager, mener des démarches auprès des ministres et des députés, mais ne font rien.* » Car sans les journalistes de terrain, pas d'images de violences policières. « *Je ne comprends pas ce silence* », enchérit Amanda Jacquél, journaliste indépendante

et membre du collectif Reporters en colère, qui défend les droits des journalistes. « *Car si cette loi passe, cela signifie que tout un pan de vie des manifestations va disparaître des infos. Alors même que BFM en a fait son fonds de commerce.* »

Pourquoi la profession ne fait-elle pas bloc pour dénoncer l'arrestation d'une jeune photographe en pleine manifestation pour la défense de la presse ? De nombreux journalistes se sentent-ils dépassés par une nouvelle génération toujours sur le terrain et assumant bien volontiers sa subjectivité ? « *Se faire insulter par des gens bien établis assis confortablement derrière un ordinateur en attendant que d'autres sur le terrain prennent les coups pour eux, c'est assez triste* », constate Hannah.

- Regardez une partie du travail de Hannah Nelson mardi 17 novembre, jour de la manifestation contre la loi sur la sécurité globale



4 / 8

De multiples attaques politiques contre la liberté de la presse

Cette arrestation illustre également l'impunité ressentie par les forces de

l'ordre, qui appliquent avant même qu'elle ne soit promulguée, la loi sur la « *sécurité globale* ». « *À la toute fin de la manif, j'ai suivi un débat. Un manifestant disait aux flics "On filmera toujours". Il lui a rétorqué "Bientôt, cela n'arrivera plus" »*, se souvient Louis Witter.

Ces dernières semaines, les attaques envers la liberté de la presse se sont multipliées. Il y a eu tout d'abord le nouveau Schéma national du maintien de l'ordre publié en septembre, dont plusieurs mesures portent atteinte à la liberté de couvrir les manifestations. Mercredi 18 novembre, Gérard Darmanin, le ministre de l'Intérieur, a enchéri à ce sujet, demandant aux journalistes de se « *rapprocher de la préfecture de police pour couvrir une manifestation* ». Avant de rétropédaler face aux levées de boucliers.

Cette semaine, le ministre de la Justice, Éric Dupond Moretti, a carrément demandé une modification de loi sur la liberté de la presse qui date de 1881, sous prétexte qu'elle protégerait des poursuites judiciaires trop de personnes non journalistes coupables d'incitation à la haine.

Enfin, cette loi sur la « *sécurité globale* » a été présentée sur le plateau de Public Sénat par la députée La République en

marche (LREM) du Var, Valérie Gomez-Bassac, comme une « *protection* » voire « *un service* » rendu aux journalistes. En tout cas, à ceux qui « *donnent de la vraie information* ».

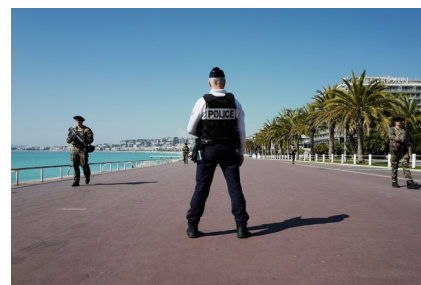
« Ils veulent mettre en place un projet politique, une uniformisation qui est assez effrayante », explique Amanda Jacquel. *« Alors même que la base du métier de journaliste est justement de multiplier les sources et les points de vue. Sans oublier une pluralité de la presse, nécessaire à une vraie démocratie. Mais, aujourd'hui, on veut interdire les journalistes qui sortent des clous alors même qu'il y a une grande défiance envers les médias traditionnels et que le métier a besoin de se transformer. Il n'attend aucun adoubement pour le faire ».*

Dans tous les cas, la mobilisation contre la loi sur la sécurité globale se poursuit, avec des rassemblements prévus samedi 21 novembre dans une vingtaine de villes en France. Hannah Nelson sera présente, avec son appareil photo. *« Je veux être forte et ne pas avoir peur. Le seul moyen que j'ai trouvé, c'est de ressentir du dégoût envers les gens qui m'ont fait cela. Je veux rester sur le terrain, que ce soit dans les manifestations, sur les Zad, partout où les gens se battent pour avoir une vie meilleure. »*

Après cet article

Libertés

La loi de « sécurité globale », le dossier de Reporterre



Source : Laury-Anne Cholez pour Reporterre

Photos :

Précisions